

Établir des voies d'orientation

Aperçu

Dès lors qu'une allégation d'inconduite sexuelle est formulée, il incombe à la Société nationale de fournir une assistance à la victime ou à la personne survivante. Pour ce faire, la Société nationale oriente la victime vers des services spécialisés, incluant un soutien médical, psychologique et juridique.

Ces prestataires de services doivent être répertoriés en amont dans le cadre d'un exercice appelé « cartographie d'orientation ». Cette dernière permet à une Société nationale de dresser la liste des prestataires de services essentiels disponibles. Le Croissant-Rouge libyen est l'une des Sociétés nationales ayant finalisé sa cartographie d'orientation. La présente étude de cas décrit son processus.

Contexte

Le Croissant-Rouge libyen a bénéficié de l'assistance de la Croix-Rouge britannique tout au long du processus de cartographie d'orientation. Le spécialiste de la violence sexuelle et sexiste (VSS) de la Croix-Rouge britannique a formé des points focaux spécifiques du Croissant-Rouge libyen en matière de VSS sur la méthode d'établissement des voies d'orientation. Dans un premier temps, la formation a été assurée au siège, suivie d'une formation par étapes au sein de trois branches de la Société nationale. Des points focaux ont par ailleurs été identifiés au sein des branches.

Les volontaires au niveau des branches ont abordé des cas antérieurs de violence sexuelle et sexiste et ont exposé les attitudes locales à l'égard de la violence à l'encontre des personnes vulnérables dans chacune des communautés des branches. Cette démarche a permis d'identifier les besoins potentiels de services au sein de chaque branche.

Actions menées

Il n'existe pas d'organisations spécifiques dédiées aux victimes d'abus en Libye. Il a néanmoins été possible de recenser les services proposant une prise en charge généraliste des victimes.

En premier lieu, des recherches visant à identifier les services ont été menées en concertation avec les organisations des Nations unies et d'autres organisations opérant en Libye. Ces consultations ont permis de répertorier les différents prestataires de services auxquels il était possible de s'adresser.

Par la suite, le spécialiste de la violence sexuelle et sexiste de la Croix-Rouge britannique, le responsable de la communication et le responsable des bénévoles du Croissant-Rouge libyen ont interrogé chacune des organisations et chacun des prestataires de services afin de les évaluer. Les évaluations ont été réalisées par téléphone et par le biais d'appels Zoom. Ils les ont interrogés sur leur expérience en matière de prise en charge des victimes d'abus, leur méthode de travail avec ces dernières et le niveau de formation dont bénéficie le personnel des services pour la gestion des cas complexes.

Ces services incluent des services d'application de la loi, des services médicaux (y compris la santé sexuelle et reproductive), des services psychologiques et des services juridiques. L'ensemble de ces services est accessible gratuitement à tous les membres de la communauté.

Les voies d'orientation ont alors été communiquées aux bénévoles des trois branches concernées. Le processus s'est déroulé sur une période allant de deux à trois mois.

Aucune orientation n'a encore été effectuée.

Succès et défis

La principale réussite a été de franchir la première étape de la prestation de services adaptés à la communauté en matière de violence sexuelle et sexiste. L'ensemble du processus depuis la formation jusqu'à la mise en place des voies d'orientation s'est avéré particulièrement bénéfique. Les bénévoles de l'antenne ont fait preuve d'une motivation remarquable et se sont pleinement engagés dans le processus, notamment les femmes bénévoles. Le partenariat avec la Croix-Rouge britannique et occasionnellement avec la FICR s'est également avéré fort utile.

Le principal défi concernait le manque d'acceptation au sein de la communauté lorsqu'il s'agissait d'aborder le sujet sensible de la maltraitance. L'obtention de références s'est avérée ardue, car évoquer l'exploitation et les abus sexuels (EAS) ainsi que la VSS demeure un tabou dans la culture libyenne. En conséquence, de nombreuses organisations étaient réticentes à s'engager dans des évaluations et des discussions concernant des orientations potentielles. En outre, le manque de services disponibles pour les victimes d'abus a constitué un frein au processus.

Apprentissage clé

Le Croissant-Rouge libyen suggère aux autres Sociétés nationales de parfaitement saisir les attitudes des communautés cibles à l'égard de l'EAS et de la VSS. Si les traditions et les coutumes locales sont suffisamment assimilées et appréciées, il serait envisageable d'obtenir une meilleure acceptation de la part des communautés et des bénévoles des branches.